

Contribution de mise au pâturage – pensez à inscrire votre exploitation

Mathilde Reverchon Hans-Moëvi – La contribution de mise au pâturage (MAP) a été introduite en 2023. Ce paiement direct est une alternative au programme SRPA et une chance pour l'élevage allaitant. Vache mère Suisse encourage toutes celles et ceux qui le peuvent à s'y inscrire.

En automne 2022, Vache mère Suisse a effectué un sondage pour savoir qui de ses producteurs s'était inscrit à la contribution de mise au pâturage et avec quelle(s) catégorie(s) d'animaux. Sur les 1084 exploitations ayant répondu au sondage, 86,4 % avaient inscrit au moins une des catégories A2-A9, majoritairement les vaches mères et les veaux. Pour les exploitations n'ayant pas inscrit d'animaux, les raisons les plus souvent citées étaient le manque de surfaces autour de l'exploitation, l'exigence trop élevée du programme (70 % d'ingestion au pâturage) et la crainte des événements climatiques extrêmes (sècheresse / inondation) qui empêcheraient de remplir les conditions.

Combinaison	SRPA	Pâturage	Remarques
1	✗	✗	Impossible pour une même catégorie ! Choisir SRPA ou contribution à la mise au pâturage.
2	✗		OK
3		✗	OK, si toutes les autres catégories de bovins et buffles d'Asie de l'exploitation sont annoncées pour la contribution de mise au pâturage ou remplissent les exigences SRPA.

Chaque catégorie ne peut être inscrite que pour la contribution SRPA OU la contribution de mise au pâturage. Si une catégorie est inscrite pour la contribution de mise au pâturage, toutes les autres catégories de bovins de l'exploitation doivent au moins satisfaire aux SRPA. (Source : Agripedia.ch)

Vache mère Suisse encourage vivement ses membres à inscrire toutes les catégories possibles à la MAP. Le montant de la contribution est de

530 CHF/UGB pour les animaux jusqu'à 160 jours et de 350 CHF/UGB pour les animaux dès 160 jours. Sur le site internet de l'OFAG une

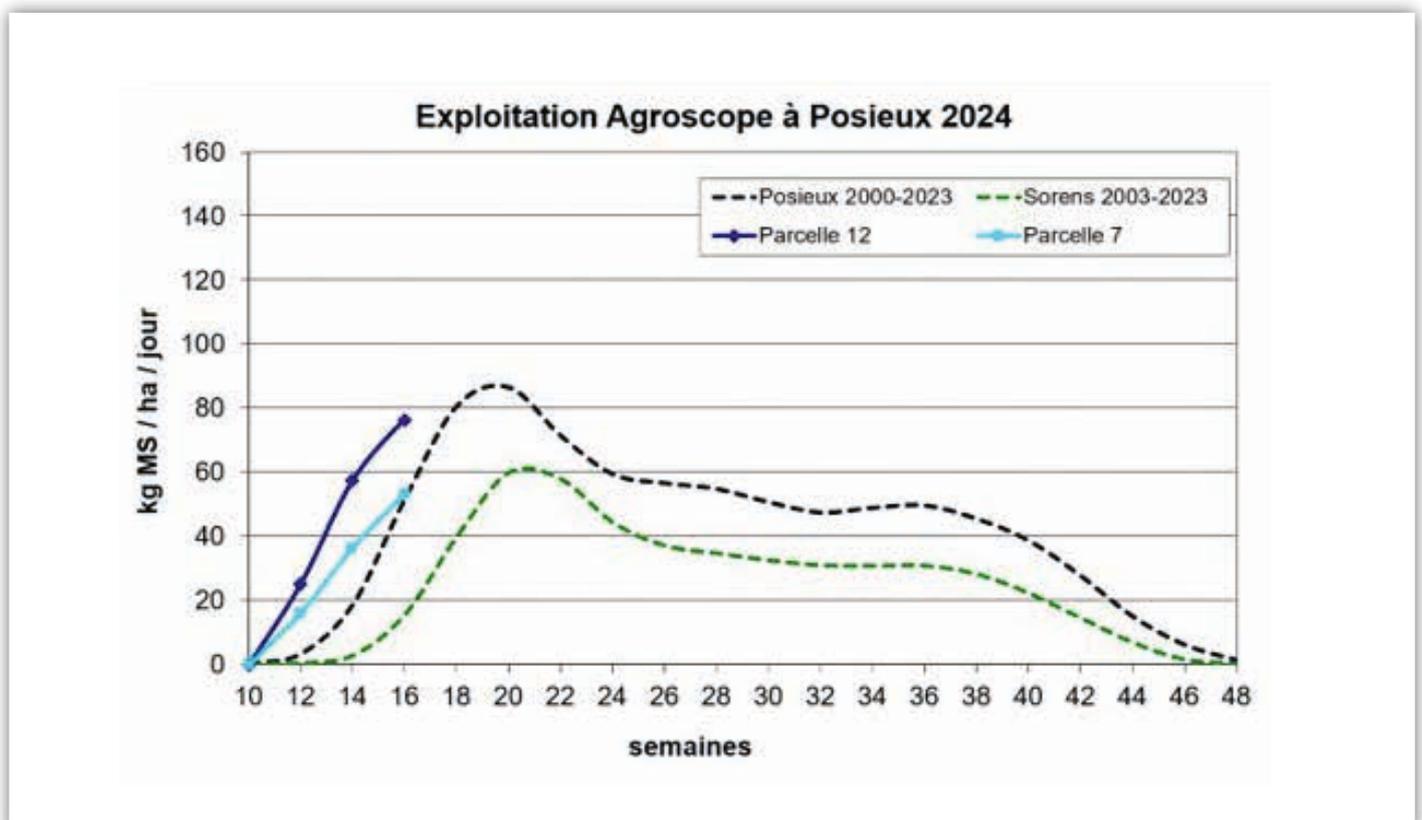


Illustration 2 : Pousse de l'herbe sur l'exploitation d'Agroscope Posieux, printemps 2024 (source : Courbes de croissance de l'herbe, admin.ch)

fiche technique d'Agriidea résume les conditions d'adhésion¹.

À noter que bien que toutes les catégories ne doivent pas être inscrites pour la contribution de mise au pâturage, toutes les catégories doivent au moins remplir les conditions SRPA.

Avant l'inscription, nous recommandons d'évaluer la manière dont les animaux sont affourragés durant la période de végétation. Par exemple, si les Natura-Beef de 7-9 mois (catégorie A4 et A8) sont complétés au maïs à l'écurie pour atteindre le poids et la couverture désirés, il vaut peut-être mieux ne pas les inscrire à la MAP et seulement les inscrire à la SRPA, puisque l'exigence d'ingestion de 70 % du fourrage au pâturage n'est certainement pas respectée avec ce type d'affouragement complémentaire.

Pour savoir quelle surface de pâturage est nécessaire pour remplir les conditions de la MAP, on trouve un calculateur Excel sur la page internet de l'OFAG susmentionnée. En ce qui concerne ce calcul, il est important de prendre en compte la variation de la pousse de l'herbe. En fonction des saisons, l'herbe pousse plus ou moins rapidement et il y a donc plus ou moins de fourrage disponible pour les animaux sur une même surface. La surface de pâturage peut donc être adaptée en conséquence. Différents outils existent pour estimer la quantité de fourrage sur une surface donnée. L'Agroscope de Posieux relève notamment la croissance de l'herbe sur ses parcelles et en communique les résultats. Ce genre de données peuvent servir de référence par exemple. Pour que le calcul reflète le plus possible la réalité, il est important d'introduire un rendement d'herbe réaliste.

Si votre troupeau de vaches mères est au pâturage tous les jours de début mai à fin octobre et qu'il n'est pas affourragé à l'écurie, sauf en cas de situation exceptionnelle, Vache mère Suisse vous recommande d'inscrire les animaux à la contribution de mise au pâturage. ■

1) Prairie intensive, ≤ 500 m d'altitude, 5-6 utilisations (vaches mères lourdes, Natura-Beef, animaux d'élevage, rendement herbe cf. mémento agricole Agriidea 2024)²

Catégorie d'animaux	A2 - Autres vaches, vaches mères lourdes	A4/A8 - Veau allaité, >160-365 jours, lourd, > 250 kg PM	A3 - Bovins femelles, >365-730 jours
	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage
Programme de contributions	19	19	5
Nombre d'animaux	184	184	184
Nombre de jours au pâturage (de mai à octobre) ¹⁾	50.0	19.7	26.0
Consommation fourrage de base (q MS/animal/an)			
Conso. fourrage base vache laitière (q MS/animal/an) ²⁾	0	0	0
Conso. aliments concentrés (kg MF/animal/an) ³⁾	13.7	5.4	7.1
Ration totale (kg MS/animal/jour)	9.6	3.8	5.0
Ration herbagère minimum (kg MS/animal/jour)	130	130	130
Rendement surfaces herbagères (q MS/ha) ⁴⁾	13.57	6.35	7.06
Surface de pâturage nécessaire (a/animal)	258	102	35
Surface de pâturage nécessaire (a/catégorie)			

2) Prairie intensive, 1100 m d'altitude, 3-4 utilisations (vaches mères moyennes, Natura-Beef, animaux d'élevage)²

Catégorie d'animaux	A2 - Autres vaches, vaches mères moyennes	A4/A8 - Veau allaité, >160-365 jours, lourd, > 250 kg PM	A3 - Bovins femelles, >365-730 jours
	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage
Programme de contributions	19	19	5
Nombre d'animaux	184	184	184
Nombre de jours au pâturage (de mai à octobre) ¹⁾	45.0	19.7	26.0
Consommation fourrage de base (q MS/animal/an)			
Conso. fourrage base vache laitière (q MS/animal/an) ²⁾	0	0	0
Conso. aliments concentrés (kg MF/animal/an) ³⁾	12.3	5.4	7.1
Ration totale (kg MS/animal/jour)	8.6	3.8	5.0
Ration herbagère minimum (kg MS/animal/jour)	96	96	96
Rendement surfaces herbagères (q MS/ha) ⁴⁾	16.54	7.24	9.56
Surface de pâturage nécessaire (a/animal)	314	138	48
Surface de pâturage nécessaire (a/catégorie)			

3) Pâturage intensif, 1300 m d'altitude, 4 rotations (vaches mères légères, Natura-Beef, animaux d'élevage)²

Catégorie d'animaux	A2 - Autres vaches, vaches mères légères	A4/A8 - Veau allaité, >160-365 jours, lourd, > 250 kg PM	A3 - Bovins femelles, >365-730 jours
	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage
Programme de contributions	19	19	5
Nombre d'animaux	184	184	184
Nombre de jours au pâturage (de mai à octobre) ¹⁾	38.0	19.7	26.0
Consommation fourrage de base (q MS/animal/an)			
Conso. fourrage base vache laitière (q MS/animal/an) ²⁾	0	0	0
Conso. aliments concentrés (kg MF/animal/an) ³⁾	10.4	5.4	7.1
Ration totale (kg MS/animal/jour)	7.3	3.8	5.0
Ration herbagère minimum (kg MS/animal/jour)	73	73	73
Rendement surfaces herbagères (q MS/ha) ⁴⁾	18.37	8.52	12.57
Surface de pâturage nécessaire (a/animal)	349	181	63
Surface de pâturage nécessaire (a/catégorie)			

4) Pâturage peu intensif, 900 m d'altitude, 2-3 rotations (vaches mères moyenne, Natura-Beef, animaux d'élevage)²

Catégorie d'animaux	A2 - Autres vaches, vaches mères moyennes	A4/A8 - Veau allaité, >160-365 jours, lourd, > 250 kg PM	A3 - Bovins femelles, >365-730 jours
	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage
Programme de contributions	19	19	5
Nombre d'animaux	184	184	184
Nombre de jours au pâturage (de mai à octobre) ¹⁾	45.0	19.7	26.0
Consommation fourrage de base (q MS/animal/an)			
Conso. fourrage base vache laitière (q MS/animal/an) ²⁾	0	0	0
Conso. aliments concentrés (kg MF/animal/an) ³⁾	12.3	5.4	7.1
Ration totale (kg MS/animal/jour)	8.6	3.8	5.0
Ration herbagère minimum (kg MS/animal/jour)	42	42	42
Rendement surfaces herbagères (q MS/ha) ⁴⁾	37.81	16.55	21.84
Surface de pâturage nécessaire (a/animal)	718	314	109
Surface de pâturage nécessaire (a/catégorie)			

5) Prairie intensive, ≤ 500 m d'altitude, 5-6 utilisations (vache mère légère, Natura-Veal, rendement herbe cf. mémento agricole Agriidea 2024)²

Catégorie d'animaux	A2 - Autres vaches, vaches mères légères	A4/A8 - Veau allaité, >160-365 jours, moyen, <250 kg PM
	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage	Contribution à la mise au pâturage - 70 % part de pâturage
Programme de contributions	19	28
Nombre d'animaux	184	184
Nombre de jours au pâturage (de mai à octobre) ¹⁾	38.0	18.8
Consommation fourrage de base (q MS/animal/an)		
Conso. fourrage base vache laitière (q MS/animal/an) ²⁾	0	0
Conso. aliments concentrés (kg MF/animal/an) ³⁾	10.4	5.2
Ration totale (kg MS/animal/jour)	7.3	3.6
Ration herbagère minimum (kg MS/animal/jour)	130	130
Rendement surfaces herbagères (q MS/ha) ⁴⁾	10.31	5.10
Surface de pâturage nécessaire (a/animal)	196	143
Surface de pâturage nécessaire (a/catégorie)		

¹ <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home.html> > Instruments > Paiements directs > Contributions au système de production > Contributions au bien-être des animaux (SST / SRPA / CMAP)

² Rendement de l'herbe, mémento agricole Agriidea 2024